

Pour en savoir plus sur l'ouvrage suivant :

DROGUES ET TOXICOMANIES CHEZ LES JEUNES ?

Sur cette page : | [sommaire](#) | [introduction](#) | [auteurs](#) | [revue de presse](#) |

Sommaire

Introduction

DROGUE ET SANTÉ : OÙ COMMENCE LA TOXICOMANIE ?

- ▶ Paroles d'un médecin-psychiatre - Entretien avec le Dr Cormier
- ▶ Tableau comparatif des effets sur la santé du cannabis, de l'alcool, du tabac, de l'ecstasy
- ▶ Les effets physiques et psychologiques du cannabis
- ▶ Fumer un joint, est-ce une conduite à risques ? - Entretien avec le Dr Zorman
- ▶ Les critères de la dépendance
- ▶ Classification des drogues

Sur le terrain :

- ▶ une éducation à la santé par l'ADESSI

DROGUE ET MORALE : UN INDIVIDU A-T-IL LE DROIT DE SE DROGUER ?

- ▶ A-t-on le droit de se droguer ? - M.Tubiana, avocat, et J.M.Belorgey, député, membres de la LDH
- ▶ L'usager est d'abord un sujet moral responsable - J.P Changeux

Paroles d'ex-consommateurs :

- ▶ Fumeur de cannabis
- ▶ Quinze ans d'héroïne

DROGUE ET JUSTICE : LE DROGUÉ EST-IL UN DÉLINQUANT ?

- ▶ Modifier la loi de 1970 : une nécessité et une urgence - P.Braouezec, député
- ▶ Evolution des mœurs, évolution de la loi ? - R.Henrion

- ▶ Lutter contre les toxicomanies, pas contre les toxicomanes - J.P.Jean, magistrat
- ▶ Toxicomanie et police : une nouvelle approche - J.Ceccarelli
- ▶ Ailleurs en Europe : panorama des réponses institutionnelles - B.Leroy
- ▶ Tableau synthétique : pour ou contre la dépénalisation

Sur le terrain :

- ▶ Paroles de policiers
- ▶ Paroles de juges

DROGUE ET ÉDUCATION : QUELLE PRÉVENTION ?

- ▶ Drogue-Info-Service : présentation
- ▶ Allo, je vous écoute - Entretien avec K.Grouard, de Drogue-Info-Service
- ▶ Comment fonctionne la MILDT ? - Entretien avec Liliane Châlon
- ▶ Le comité d'éducation à la santé et à la citoyenneté : lycées et collèges
- ▶ La drogue au lycée : témoignages d'infirmières et d'assistantes sociales

Pistes pour la classe :

- ▶ Exposition : le Tunnel
- ▶ Animation théâtrale : le théâtre forum
- ▶ Exemple de travail en classe de BTS (rencontres, textes, cassette)

Bibliographie

Index des sigles

Introduction

De façon directe ou indirecte nous avons tous été confrontés à la consommation de substances illégales par les jeunes que nous côtoyons, qu'il s'agisse de nos élèves ou de nos propres enfants. La banalisation de la consommation du cannabis par les adolescents pose de multiples problèmes aux éducateurs que nous sommes.

Si les chercheurs s'accordent à considérer que l'aspect sanitaire de la consommation du cannabis est mineur, ils constatent que les fumeurs de cannabis sont souvent polytoxicomanes, dans la mesure où ils sont en général des fumeurs de tabac et des consommateurs d'alcool, ces deux substances étant liées dans la majorité des cas à la consommation de cannabis.

Cette polytoxicomanie entraîne des effets néfastes sur la santé et des comportements, qui pour le moins, ne facilitent pas l'attention en classe et la réussite dans les études.

De plus, si par un phénomène de tolérance culturelle, on admet qu'un adolescent mineur fume du tabac voire consomme de l'alcool, le cannabis est considéré, en France, comme une substance illégale

pouvant entraîner des sanctions pénales très lourdes.

Loin de fustiger le consommateur de cannabis, il est cependant nécessaire de comprendre qu'un jeune usager se place au yeux de la loi française dans une position de délinquance et qu'il est effectivement amené pour s'approvisionner à côtoyer des personnes vivant dans l'illégalité et qui n'hésitent pas à utiliser des méthodes violentes (racket, intimidation) pour asseoir ou développer leur trafic.

Ces faits sont bien connus, mais quelle position doit-on adopter lorsqu'on soupçonne ce genre de situation ou que l'on y est confronté ?

Le ministère de l'Education nationale lui-même, a bien senti le malaise puisque chaque enseignant a reçu un numéro spécial hors-série du BO consacré à la prévention et à la lutte contre les toxicomanies. On peut saluer cette initiative, qui a au moins pour effet de rompre le silence de rigueur jusqu'à présent dans les établissements scolaires.

Il n'en demeure pas moins que le problème reste entier et qu'il n'y a pas de véritable solution. Cependant, ouvrir le débat en donnant la parole à des acteurs variés, qui se situent dans des champs opérationnels très divers (policiers, juristes, médecins, éducateurs, psychologues, membres du comité d'éthique, ex-consommateurs) permet de se familiariser avec ce sujet et de se situer dans une relation moins passionnelle. Outre des interviews, le lecteur trouvera des articles de réflexion émanant de plusieurs personnalités confrontées de près au problème des toxicomanies.

Il ne s'agit pas ici de trouver un guide de comportement mais plutôt de comprendre la complexité des situations afin d'être mieux armé pour y répondre.

Auteurs

J.M.Belorgey, député, président de la commission de réflexion sur la drogue et la toxicomanie

P. Braouezec : député-maire de ST-Denis

J.Ceccarelli : secrétaire général de l'UNSA-Ile de France et membre du conseil économique et social de la région Ile de France

L.Châlon : chargée de mission à la MILDT pour les relations avec l'Education nationale

J.P.Changeux : neurobiologiste, président du comité consultatif national d'éthique

Dr. Cormier : médecin psychiatre, directeur d'un centre pour toxicomanes

K.Grouard : directrice-adjointe de " Drogue-Info-Service "

R.Henrion : médecin, président de la commission de réflexion sur la drogue et la toxicomanie

J.P.Jean : magistrat

B.Leroy : chargé de mission auprès de l'ONU pour le contrôle international des drogues

M.Tubiana : avocat, président de la Ligue des droits de l'Homme

Dr Zorman : médecin de santé publique, conseiller du Recteur de Grenoble

Revue de presse

InterCDI n°173, septembre 2001

"[...] peut permettre aux parents, aux éducateurs ou aux enseignants d'appréhender avec plus de lucidité le problème de la toxicomanie et d'être mieux armés pour répondre aux nombreux questionnements que cette dernière provoque."